

## ***Jeunes, formation professionnelle et insertion sur le marché du travail***

La formation professionnelle, qu'il s'agisse de l'apprentissage (degré secondaire) ou de la formation professionnelle supérieure (degré tertiaire), est depuis quelques années au centre de l'attention de nombre de gouvernements, tant dans des pays d'Europe, que dans le reste du monde. Ainsi, de la Chine aux Etats-Unis, de l'Inde au Sénégal, des délégations viennent régulièrement en Suisse pour se documenter sur les filières de formation professionnelle, en particulier les systèmes de formation par alternance, où les entreprises jouent un rôle prépondérant. Les gouvernements y voient en effet une solution possible face aux crises économiques et surtout au chômage endémique des jeunes. Dans ce contexte, les systèmes allemand et suisse sont régulièrement montrés en exemple par l'OCDE ou l'Union européenne car ils sont considérés comme des « modèles de réussite », le faible taux de chômage des jeunes dans ces pays étant attribué à la part importante de jeunes se formant dans une voie professionnelle initiale (environ 2/3 en Suisse) et aux possibilités de formations professionnelles supérieures.

Les 9<sup>èmes</sup> rencontres « Jeunes & Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée » proposent de se centrer sur la formation professionnelle afin d'aborder nombre de thématiques centrales des travaux de sciences humaines et sociales portant sur ou intégrant la jeunesse : l'insertion professionnelle et sociale, la transition école-formation-travail, l'orientation scolaire et professionnelle, le passage vers l'âge adulte, etc.

Partant de la question de l'insertion sur le marché du travail, les thématiques telles que les jeunes et la question du genre ; les jeunes et la question migratoire, récurrentes lors de ces rencontres depuis leur création en 2002, trouvent d'autant plus leur place dans ce colloque que le genre et la migration influent sur l'organisation, les contenus et les débouchés de la formation professionnelle initiale, mais aussi supérieure. La formation professionnelle constitue en effet un prisme particulièrement pertinent pour réfléchir aux enjeux sociaux, politiques, économiques, mais aussi éthiques et déontologiques qui sont au cœur des expériences des jeunes qu'ils et elles soient en période de formation ou d'insertion sur le marché du travail.

Le thème de ces 9<sup>èmes</sup> rencontres est assez large pour laisser la place à des contributions variées, tout en se déclinant en **quatre axes** :

### **1. État des lieux des systèmes de formation professionnelle :**

Ce premier axe thématique propose de mobiliser des perspectives socio-historiques et comparatives/internationales afin de questionner les spécificités des systèmes de formation professionnelle et d'en proposer une description et une analyse. Comment s'est opérée leur mise en œuvre historique, quels sont leurs succès et leurs échecs ? En quoi se différencient-ils des systèmes d'autres pays ? Si des analyses comparatives des systèmes de formation professionnelle sont particulièrement bienvenues parce qu'elles permettent de mieux cerner la place occupée par la voie professionnelle dans les différents systèmes éducatifs, ce premier axe propose également de questionner les enjeux politiques et de genre sous-jacents à la mise en place des différents systèmes de formation. La formation professionnelle est en effet au cœur des défis contemporains des sociétés du savoir : quelles sont les stratégies mises en œuvre pour augmenter le taux de jeunes suivant une formation post-obligatoire ? Quels types de diplôme ou de filière sont favorisés et pour quels publics ? Dans ce premier axe, il s'agira également d'identifier certains paradoxes dans la politique de la formation, par exemple la création de nouvelles filières plus faciles d'accès (niveau de diplôme ou prérequis par exemple), mais moins « rentables » sur le

marché du travail. La mise en place de formations professionnelles supérieures et le développement des passerelles vers ce niveau tertiaire sont-ils uniformes et/ou ne visent-ils pas aussi à maintenir d'autres hiérarchies, par exemple de genre, les métiers étant souvent des milieux homosexués ? De la même manière, le développement de formations professionnelles dans les institutions d'enseignement supérieur (par exemple, les titres de Bachelor et de Master remis pour certaines professions dans les Hautes écoles spécialisées) ne pourrait-il pas dévaloriser les formations professionnelles initiales, voire les formations académiques ?

## **2. Sociographie des jeunes en formation professionnelle :**

Dans ce deuxième axe thématique, il s'agira de savoir qui sont les jeunes optant pour la « voie professionnelle » et quelles sont leurs « motivations » en prêtant une attention particulière aux clivages sociaux en matière d'orientation scolaire ou encore aux représentations associées aux différentes filières. Les analyses livrées ici devront également permettre d'identifier les inégalités sous leurs diverses formes : en termes de modalités de recrutement et de sélection, en termes d'accès à certaines filières (restreint ou, à l'opposé, favorisé pour les jeunes femmes ou les immigré-e-s par exemple) ou en termes de stratification sociale entre la formation professionnelle initiale et la formation supérieure notamment. Dans nombre de pays, les apprenti-e-s sont issu-e-s des jeunesse populaires, mais d'autres milieux sociaux sont concernés, notamment les milieux de l'artisanat et des petit-e-s indépendant-e-s. Quelle est la composition socio-démographique des apprenti-e-s dans les différentes voies de formation professionnelle ? Constate-t-on des différences notables en termes d'origine sociale et/ou de sexe ? Peut-on les attribuer à la place des métiers dans la hiérarchie sociale des professions ? La formation professionnelle supérieure permet-elle une forme d'ascension sociale des étudiant-e-s par rapport à leurs parents ? Le cas échéant, cette ascension profite-t-elle uniformément à tous les groupes sociaux et aux deux sexes ? En quoi le profil socio-démographique des jeunes qui suivent une voie professionnelle supérieure se différencie-t-il (ou pas) de celles et ceux qui suivent une voie universitaire « classique » ? Existe-t-il des « parcours-types » de formation et des voies de transition entre une voie professionnelle de niveau secondaire et tertiaire (si oui, dans quels domaines) ? Comment se manifestent les concurrences et les « luttes de place » entre les différents profils de candidat-e-s à l'apprentissage dans un contexte de plus en plus exigeant en termes de connaissances scolaires préalables ? Ces luttes sont-elles différenciées selon les domaines d'activité et les pratiques des entreprises, notamment des entreprises internationales ?

## **3. Impact des systèmes de formation professionnelle sur la transition école-travail et l'insertion sur le marché du travail :**

Ce troisième axe thématique propose de se pencher sur l'entrée dans le marché du travail. Il s'intéressera au rendement des diplômés en termes d'accès (facile ou difficile) à des emplois et au taux de chômage des jeunes selon le niveau et le type de diplôme acquis, mais aussi selon le profil socio-démographique des personnes. Il s'agira ici d'analyser comment la voie professionnelle offre ou non un espace aménagé et progressif vers le marché du travail en prenant en compte les différentes modalités de formation professionnelle (formation en école à plein temps ou en alternance ; création ou non de passerelles favorisant la poursuite de la formation ; ou encore compétences acquises et requises dans les différents cursus), et de souligner ce qu'elles induisent en termes de passage aménagé entre l'école et le travail. De la même manière, on pourra s'interroger sur le fait de savoir si la supposée progressivité permet toujours une insertion de qualité (en termes de statut d'emploi et d'adéquation formation/emploi notamment) dans un marché du travail concurrentiel et globalisé ou si les représentations associées à certaines filières ont une influence sur leur fréquentation et surtout si elles se vérifient empiriquement. Il s'agira enfin de traiter des inégalités dans l'insertion, qu'elles soient liées aux rapports sociaux de sexe, de race, de classe ou d'âge, en terme d'accès au marché du travail, mais aussi en termes de conditions de travail et de possibilités de carrière. Certaines filières n'offrent-elles pas des chances d'insertion plus faible sur le marché du travail et/ou des conditions de travail moins favorables aux jeunes ? Dans un contexte de transformations du marché du travail, le niveau de formation et le type de diplôme acquis sont centraux pour questionner les « nouvelles » trajectoires professionnelles : jouent-ils un rôle dans la précarisation des parcours ? En quoi participent-ils à la (re)production des inégalités ? La formation prépare-t-elle à l'incertitude qui imprègne aujourd'hui certains parcours professionnels ?

#### 4. La formation professionnelle comme espace de socialisation au travail :

Dans ce quatrième axe thématique, il s'agira d'identifier ce qui se transmet durant la formation professionnelle. Cet axe propose d'interroger la voie professionnelle en abordant la question des contenus des formations comme une forme de « mise au travail » des jeunes, certains pays connaissant une entrée très précoce dans le système. Au-delà des savoirs, des savoir-faire, des gestes professionnels, de la connaissance d'un métier, la formation professionnelle n'est-elle pas aussi un espace d'acculturation au travail, voire au salariat, et celui d'une socialisation à une position subalterne dans la division sociale du travail ? La formation professionnelle est-elle seulement l'occasion d'apprendre le fonctionnement d'un groupe professionnel spécifique, n'est-elle pas également l'occasion d'apprendre les différentes hiérarchies qui caractérisent parfois plus implicitement le milieu professionnel, notamment dans la division du travail et l'appareillement entre certaines tâches et certaines catégories sociales (de race et de genre par exemple) ? Enfin, la socialisation professionnelle renforce-t-elle ou, au contraire, vient-elle bouleverser d'autres formes de socialisation (par exemple de genre, de race ou de classe) ? Avec quels impacts pour les individus en termes de construction identitaire, de violence physique et symbolique ?

De manière transversale, les questions liées au rôle et à la place des entreprises dans ces types de formation pourront également être abordées, notamment dans le modèle par alternance, où elles deviennent non seulement des lieux privilégiés de formation, de socialisation, mais où, dans certains cas, elles participent activement à définir le cadre, voire le contenu des formations.

Rappelons ce projet se veut tout à la fois **pluridisciplinaire et international**. Il s'agira donc de favoriser la participation de spécialistes des sciences humaines (sociologie, anthropologie, histoire, philosophie, droit, géographie, psychologie, littérature, etc.) venant de tous les horizons, de la zone euro-méditerranéenne en particulier.

#### 1. Instructions aux auteur-e-s pour soumission des propositions de communication

Les propositions de communication doivent comporter les informations relatives aux participant-e-s (nom des auteur-e-s, avec l'appartenance institutionnelle et l'adresse mail de chacun-e) et un **résumé d'au maximum 5'000 signes (espaces compris)** présentant la problématique, le cadre théorique et méthodologique, les supports empiriques et les principaux résultats.

Les propositions de communication présentent des travaux de recherche s'inscrivant dans les différentes disciplines des sciences humaines, qu'ils déploient un dispositif méthodologique quantitatif, qualitatif ou mixte. Les approches longitudinales (récits de vie et trajectoires) sont les bienvenues. Les textes peuvent être soumis en français ou en anglais.

**Les propositions doivent être envoyées à : [RJS2018@unil.ch](mailto:RJS2018@unil.ch) avant le 19 janvier 2018 et doivent impérativement s'inscrire dans l'un ou l'autre des axes thématiques.**

Après consultation des propositions par le Conseil scientifique, le Comité d'organisation fera retour aux auteur-e-s (réponse le 28 février 2018) et les propositions acceptées feront l'objet d'un texte à rendre pour le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

#### 2. Instructions aux auteur-e-s pour soumission des textes de communication (propositions acceptées)

Les communications acceptées feront l'objet d'un texte de **35'000 signes (espaces, notes de bas de pages et bibliographie compris) à rendre pour le 1<sup>er</sup> juillet 2018.**

Le texte sera rédigé en français ou en anglais, il sera saisi en interligne simple, justifié, en Times Roman, taille de police 12, avec une pagination en bas à droite de la page.

Dans le texte, les références sont appelées entre parenthèses avec la mention du nom – sans prénom – de l'auteur ou des auteurs en minuscules, suivi(s) d'une virgule et de l'année de publication et sans prénom : (Nom, année).

Les références sont répertoriées dans une bibliographie située en fin d'article par ordre alphabétique. Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et réciproquement. La présentation des références est laissée à l'appréciation des auteur-e-s mais doit être homogène.

### Tableau récapitulatif des échéances :

	Délais
Soumission des propositions de communication	19 janvier 2018
Retour aux auteur-e-s	28 février 2018
Soumission des textes des communications	1 juillet 2018
Présentation des communications	4-5 octobre 2018

### 3. Comité d'organisation du colloque

- Université de Lausanne – UNIL, Farinaz Fassa
- Haute école de santé Vaud – HESAV, HES-SO, Séverine Rey
- Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne - HETS&Sa, Morgane Kuehni
- Institut fédéral des Hautes études en formation professionnelle – IFFP, Nadia Lamamra

### 4. Conseil scientifique des 9<sup>èmes</sup> rencontres

Jean-Luc Alber (Haute école de santé HES-SO Valais-Wallis, Sion)  
 Ridha Ben Amor (LAMES, Université Aix-Marseille)  
 Estelle Bonnet (Centre Max Weber, Université de Lyon)  
 Yaël Brinbaum (CEET, CNAM)  
 Hélène Buisson-Fenet (Triangle, Université de Lyon)  
 Nicola De Luigi (Università di Bologna)  
 Vanessa Di Paola (LEST, Université Aix-Marseille/ Marseille School of Economics)  
 Henri Eckert (GRESKO, Uni Poitiers)  
 Dominique Epiphane (Céreq)  
 Farinaz Fassa Recrosio (OBSEF, ISS, Université de Lausanne)  
 Laurent Filliettaz (Université de Genève)  
 Maribel García Gracia (GRET, Universitat autònoma de Barcelona)  
 Mona Granato (BIBB, Bonn)  
 Christian Imdorf (Université de Bâle)  
 Morgane Kuehni (HETS&Sa – EESP – HES-SO, Lausanne)  
 Nadia Lamamra (IFFP, Lausanne)  
 Philippe Longchamp (HESAV, HES-SO, Lausanne)  
 Françoise Lorcerie (Iremam, Aix-Marseille Université)  
 Rafael Merino Pareja (GRET, Universitat autònoma de Barcelona)  
 Gilles Moreau (GRESKO, Uni Poitiers)  
 Valérie Perriard (HETSFR – HES-SO, Fribourg)  
 Séverine Rey (HESAV, HES-SO, Lausanne)  
 Francesca Salvà Mut (Universitat de Balears)  
 Emmanuelle Santelli (Centre Max Weber, Université de Lyon)  
 Marianne Thivend (LARHRA, Université de Lyon)  
 Joaquim Timoteo (INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)  
 Angelica Trindade-Chadeau (INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)  
 Laurent Veillard (ICAR, Université de Lyon)  
 Paolo Zurla (Università di Bologna)